

RCD-Infos

Discours du Président Zine El Abidine Ben Ali à l'ouverture de la campagne électorale



11/10/2009 Le Président Zine El Abidine Ben Ali a présidé, dimanche, un meeting populaire à l'occasion du démarrage de la campagne électorale pour les élections présidentielle et législatives de 2009. Il a, à cette occasion, prononcé à l'adresse du peuple tunisien un discours dont voici le texte :



"Au Nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux
Citoyennes,
Citoyens,
A l'intérieur et à l'extérieur de notre chère Tunisie,
Avec la grâce de Dieu, nous inaugurons, en ce jour, la campagne pour les élections présidentielle et législatives, renouvelant ainsi l'engagement que nous avons pris envers notre peuple, le jour où nous avons sauvé le pays, le 7 Novembre 1987 à un engagement de fidélité au souvenir du sang versé par les martyrs à un engagement en faveur du don de soi et du labeur au service de la patrie, pour que la Tunisie demeure libre et invulnérable et pour que son peuple jouisse de la dignité et du respect dans le concert des nations.

Les élections sont un titre de maturité et de civilisation, en même temps que l'une des manifestations de la souveraineté du peuple et une expression élevée de la pratique démocratique et de la conscience des devoirs et des droits du citoyen.

En préparation du scrutin du dimanche 25 octobre, nous nous sommes préoccupés d'assurer à ces élections toutes les garanties de transparence et de loyauté.

Nous avons donné à tous les ressortissants des pays frères et amis qui en ont exprimé le souhait, la latitude de suivre le déroulement du scrutin.

Nous avons, en outre, mis en place un Observatoire national des élections, pour en contrôler les étapes, composé de personnalités connues pour leur compétence, leur intégrité et leur indépendance.

Ces élections constituent une nouvelle occasion pour conforter la pluralité des candidatures à la présidentielle et la diversité des obédiences politiques dans les listes des candidats à la Chambre des Députés.

Une fois de plus, les Tunisiennes et les Tunisiens administrent la preuve qu'ils sont dignes d'une vie politique évoluée et qu'ils restent attachés à un comportement civilisé, dans le respect de la loi et des valeurs de démocratie.

Je tiens à exprimer, en cette circonstance, mes meilleurs remerciements à tous ceux qui ont apporté leur appui à ma candidature qu'il s'agisse des organisations nationales, des composantes de la société civile et des partis politiques, ou des citoyennes et des citoyens, de toutes catégories sociales et régions et de l'extérieur, et en premier lieu, les militantes et les militants du Rassemblement Constitutionnel Démocratique, ce parti prestigieux au passé glorieux, le parti de la lutte, de la libération, de l'édification et du Changement.

C'est à ce parti que nous avons confié la mission de guider la marche de notre pays, le parti de toutes les Tunisiennes et de tous les Tunisiens, de toutes les générations et de toutes les régions, le parti dont nous sommes fiers d'assumer la présidence qui est, pour moi, un honneur en même temps qu'une responsabilité historique.

Nous sommes confiants que le Rassemblement Constitutionnel Démocratique sera, comme il l'a toujours été, au rendez-vous pour répondre aux aspirations et ambitions de notre peuple.

Nous sommes, également, confiants en les forces vives qui nous ont soutenu et adhéré à nos orientations, confiants qu'elles nous seront du meilleur appoint pour nous permettre de relever les défis et de concrétiser nos ambitions.

Nous sommes fiers de cette confiance qui est placée en nous et conscients de l'ampleur de la responsabilité dont nous sommes investis.

Nous sommes déterminés à déployer un surcroît d'efforts et de labeur pour accumuler les réalisations et enrichir les acquis accomplis pour la Tunisie, tout au long de plus de deux décennies de réforme, de promotion et de modernisation.

Depuis le Changement, notre pays a franchi des pas sans précédent sur la voie de la construction démocratique pluraliste, du renforcement des institutions de la République, de la consolidation des fondements de l'Etat de droit et de la protection des droits de l'homme.

Notre pays a, également, parcouru des étapes majeures sur le chemin du développement

intégral, qui l'ont hissé aux premiers rangs des pays émergents, confortant ainsi sa crédibilité dans son environnement extérieur et auprès des diverses institutions internationales et structures mondiales spécialisées en matière d'évaluation et de notation.

Nous avons réalisé les objectifs que nous avons fixés en 2004, dans notre «Programme pour la Tunisie de demain», et au nombre desquels figure le relèvement à plus de 5.000 dinars du revenu moyen par tête d'habitant alors qu'il n'était que de 3.500 dinars environ, voici cinq ans.

Nous avons oeuvré à promouvoir la qualité de vie du citoyen, dans les villes, dans les campagnes et partout ailleurs, ce qui a porté à 75 ans l'espérance de vie à la naissance, aujourd'hui, contre 67 ans seulement au début du Changement, soit une évolution qui compte parmi les plus élevées au monde, avec une moyenne d'augmentation de près de deux ans par quinquennie.

Le volume des transferts sociaux a plus que sextuplé depuis 1987, portant la part des dépenses et transferts sociaux à 61 pc du budget de l'Etat.

Le taux de pauvreté est tombé, quant à lui, à moins de 4 pc, tandis que se renforçait la classe moyenne qui représente, à nos yeux, un puissant facteur d'équilibre de notre société et de cohésion du tissu social.

Dans le même temps, les indicateurs des conditions de vie ont atteint des niveaux élevés.

Ces acquis constituent un motif de fierté pour toute Tunisienne et tout Tunisien, et font l'objet d'un grand respect et d'éloges dans les instances internationales, tant ils répondent à l'indice global de développement humain appliqué par les Nations Unies, et qui groupe les divers éléments relatifs à la santé, à l'enseignement, aux connaissances acquises, au revenu et à la qualité de la vie.

Nous avons veillé, depuis le Changement, à conforter de manière permanente notre politique et nos programmes nationaux dans ce domaine, ce qui a valu à la Tunisie d'être classée comme étant le meilleur pays au monde quant à l'évolution de l'indice de développement humain depuis l'an 2000. Ce qui l'habilite à réaliser les objectifs du millénaire des Nations Unies pour le développement.

Ces résultats sont le fruit d'une stratégie globale de développement dans laquelle nous avons accordé aux principes de corrélation entre les dimensions sociale et économique, d'équilibre entre les régions et de solidarité entre les diverses catégories sociales une place fondamentale.

A la faveur de cette politique, nous avons pu préserver les équilibres globaux de l'économie nationale, en maîtrisant le déficit du budget de l'Etat tout autant que le déficit courant, le taux d'endettement et le service de la dette, qui n'a pas dépassé 7,8 pc en 2008.

Nous nous sommes préoccupés de diversifier la base économique du développement.

Dans le même temps, la Tunisie parcourait des étapes importantes en direction de l'ouverture à l'environnement économique extérieur.

Notre démarche s'est poursuivie par la consécration des objectifs que nous avons fixés pour l'édification de la société du savoir, la promotion de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, et le développement du système éducatif et de formation, en vue de renforcer sans cesse les aptitudes de nos ressources humaines et d'atteindre le niveau des pays développés, dans ces domaines.

Aujourd'hui en Tunisie, la femme représente près de 26 pc de la population active et occupe 23,5 pc des postes fonctionnels.

En outre 22,8 pc des membres de la Chambre des Députés et 27,7 pc des membres des conseils municipaux sont des femmes. Par ailleurs, notre pays compte quelque 18 mille femmes d'affaires.

Il n'est point fortuit que la part de la femme dans la moisson de notre politique économique et sociale soit si remarquable.

En effet, nous avons pu obtenir ces résultats et acquis à la faveur d'une approche réformatrice globale que nous avons adoptée et dans laquelle nous avons accordé une place essentielle à la promotion des droits de la femme et à l'extension de leur champs d'application.

La condition féminine dans notre pays est un modèle unique dans notre région.

Autant nous en sommes fiers, autant nous tirons orgueil de la femme tunisienne, de sa maturité, de sa conscience des enjeux en cours, de sa persévérance dans le labeur et de sa participation active à la marche du pays sur la voie de l'avenir.

Nous avons la ferme conviction que cette progression ne pourra réussir sans l'apport de la femme.

Aussi l'un des objectifs les plus importants de l'étape à venir consistera-t-il à renforcer encore et toujours la présence de la femme dans les postes de décision, de manière à la porter à 35 pc au minimum, au lieu de 30 pc à l'heure actuelle.

Dans cette perspective, nous lui offrirons des opportunités accrues et des perspectives plus vastes, dans les divers domaines.

Nous sommes fiers de nos jeunes qui font preuve, chaque jour, d'un surcroît de réussite et d'excellence, dans les domaines académique et scientifique, comme dans les disciplines sportives et les divers domaines de l'innovation et de la créativité, ou encore, dans la participation à la vie publique et au processus de développement de notre pays.

La jeunesse est la clef de la réussite et le garant de la concrétisation des aspirations de notre peuple à un surcroît d'évolution et de progrès. C'est là ce qui nous incite à déployer davantage d'efforts et à diversifier les programmes, les politiques et les procédures en vue de relever les défis de l'emploi et de gagner le pari de l'utilisation optimale de ces potentialités nationales naissantes, pour assurer la prospérité de la Tunisie et le bien-être de son peuple.

Nous ne ménagerons aucun effort pour promouvoir au mieux la condition de nos jeunes, dans tous les domaines, en oeuvrant constamment à enraciner en eux les valeurs patriotiques, l'attachement à la Tunisie, le sens du sacrifice au service de la patrie et de l'allégeance à sa seule bannière, tout en éveillant en eux le sens du civisme, en les initiant à la culture du volontariat, en les encourageant à s'intéresser à la chose publique, et en nous attachant à les prémunir contre les risques de comportement contraire aux bonnes mœurs, d'égarement dans les dédales de l'extrémisme et du fanatisme ou dans les gouffres de la déculturation, et à agir sans cesse en vue de les imprégner des valeurs d'ouverture, de tolérance et de dialogue.

Nous oeuvrerons à consacrer le dialogue permanent avec les jeunes, aux niveaux national et régional, à continuer d'être en permanence à l'écoute de leurs préoccupations, de leurs pôles d'intérêt de leurs ambitions, et à élargir leur participation aux structures régionales et locales,

outre les mesures et initiatives que nous prendrons en leur faveur, dans les domaines de l'emploi et de l'encouragement de l'initiative et de l'investissement, tout comme dans les domaines de l'éducation et de la formation, des sports, de la culture et des loisirs.

Citoyennes,
Citoyens,

Les élections constituent une opportunité périodique que tout système démocratique offre pour la présentation des points de vue des partis politiques et des programmes de leurs candidats, afin que l'électeur sache fixer son choix, et que la compétition se déroule sur la base de programmes et stratégies auxquels l'opinion publique choisit d'adhérer dans la mesure où ils lui paraissent fiables et conformes à ses aspirations et ambitions.

Aujourd'hui, nous nous présentons à notre peuple en lui proposant un nouveau programme pour lequel nous avons choisi pour slogan : "Ensemble relevons les défis".

Conçu pour les cinq années à venir (2009-2014), ce Programme prépare, en outre, le terrain pour les étapes ultérieures, qui s'étendront jusqu'à la fin de la prochaine décennie et au-delà.

Ce programme, nous l'avons élaboré à la lumière des acquis et réalisations accomplis ainsi que des réalités et des possibilités du pays.

Nous en avons tracé les perspectives à la lumière de la conjoncture mondiale actuelle et des défis à venir.

C'est un programme dont les objectifs majeurs sont un surcroît de bien-être et de prospérité pour notre peuple et l'accession au rang des pays développés.

Il s'agit d'un programme en vingt-quatre points que nous oeuvrerons à réaliser dans les délais qui leur sont impartis, tout comme nous avons réalisé en commun nos précédents programmes électoraux dont le dernier en date aura été notre "Programme pour la Tunisie de demain (2004-2009)".

Nous y avons réussi grâce à la confiance des Tunisiennes et des Tunisiens en notre projet, à leur soutien unanime à nos choix, à leur adhésion à nos orientations, à leur application à l'action, au labeur et à la créativité, à leur foi en nos possibilités nationales et à leur optimisme quant à l'avenir.

Nous voici à l'orée d'une nouvelle étape, animés de la même confiance, de la même foi et du même optimisme, prenant en considération les difficultés générées par la crise financière et économique mondiale, conscients des situations et des données sans précédent qui en ont découlé, et résolus à en surmonter les effets, tout comme nous l'avons fait lors des périodes précédentes, en faisant face aux difficultés rencontrées par notre pays, tant au niveau des développements de la conjoncture mondiale qu'à ce lui des prix des hydrocarbures et des matières premières, ou encore du fait des récentes variations climatiques et de leur retombées périodiques.

L'économie tunisienne ouverte sur l'extérieur, la Tunisie n'est pas restée à l'abri des effets de la crise financière mondiale.

Et même si notre système financier national n'a pas été affecté de manière significative par cette crise, grâce à nos choix, à notre politique financière prudente, les rapports que nombre de nos entreprises exportatrices entretiennent avec les secteurs les plus touchés par la crise, au niveau mondial et tout particulièrement en Europe, et les retombées de la crise mondiale ont pu limiter le taux de croissance du PIB en 2009 et avoir leur impact sur une partie de

l'emploi dans ces entreprises.

Toutefois, notre réaction rapide et les mesures que nous avons prises ont permis à notre pays de préserver les emplois, de poursuivre l'investissement et la création d'emplois, ce qui a conforté la réputation de la Tunisie comme pôle attractif des investissements étrangers et dont plusieurs sont entrés en phase de réalisation au cours des mois écoulés.

Aujourd'hui que nous observons quelques signes de relance dans nombre d'économies développées, nous sommes confiants en la capacité de notre pays de retrouver des niveaux de croissance plus élevés, dès les premières années de la période à venir, et de poursuivre notre œuvre d'édification et nos réalisations, en vue d'atteindre nos grands objectifs nationaux.

Cette étape qui comporte de nombreux objectifs qualitatifs grâce auxquels nous entendons consacrer notre vision des priorités futures, dans des domaines qui vont revêtir une grande importance dans le développement des nations et leurs progrès, tels que l'économie de l'environnement, les sciences et les technologies nouvelles, la recherche scientifique, les nouveaux processus de travail et de production, les services à haute valeur ajoutée, ainsi que dans d'autres secteurs vitaux pour les générations futures, comme les énergies nouvelles et renouvelables, les politiques de l'eau et la maîtrise des techniques de dessalement.

Dans ces objectifs qualitatifs résident les principaux défis futurs, c'est pour les relever que nous allons travailler et c'est grâce aux capacités de notre peuple, à notre persévérance, à notre détermination et à notre opiniâtreté que nous gagnerons le pari.

Citoyennes,
Citoyens,

Le processus de démocratisation progresse avec assurance dans notre pays, et il est irréversible.

Ensemble, nous avons consacré la concorde nationale, dans le contexte du respect du droit à la différence et de nos valeurs communes, de la fidélité à la Tunisie et à elle seule, et de la primauté de son intérêt supérieur par rapport à toute autre considération.

Nous avons consacré la consultation et le principe de participation en tant que confluents du système de pouvoir, et ferons en sorte que la période à venir soit marquée par un plus grand soutien de l'Etat aux partis politiques, à leurs organes d'expression et à la presse d'opinion, en général.

Nous oeuvrerons, également, à la consolidation des fondements de la démocratie locale et à élargir les domaines de partenariat entre l'Etat et la société civile.

Dans ce contexte, nous offrirons aux jeunes une structure plus large à travers laquelle ils pourront apporter leur concours à cette dynamique et y adhérer, et ce, par la création d'un Parlement pour les jeunes, qui sera une institution consultative contribuant à enraciner l'esprit de citoyenneté auprès de notre jeunesse et à les associer aux affaires publiques et à la vie politique.

L'information libre et pluraliste étant l'un des corollaires essentiels d'un système de bonne gouvernance, nous nous sommes préoccupés de promouvoir l'information, d'améliorer la condition de ceux qui y travaillent, de leur faciliter l'accès aux sources de l'information, et de faire évoluer leurs performances, à la faveur de la formidable révolution médiatique, et dans le cadre de la transparence, de la clarté et du respect de l'éthique de la profession.

Au cours de la période à venir, nous oeuvrerons à déployer un surcroît d'efforts en vue de

promouvoir et de diversifier les performances des médias, afin qu'ils soient l'expression fidèle des préoccupations de la communauté nationale et reflètent le pluralisme intellectuel et politique, qu'ils traitent des divers thèmes, avec davantage d'audace, dès lors qu'en Tunisie et dans les thèmes et dossiers abordés par les médias, il n'existe pas de tabous, hormis ce qui contrevient aux règles fixées par la loi et à l'éthique professionnelle.

Dans ce cadre, nous oeuvrerons à doter le Conseil Supérieur de la Communication de prérogatives plus larges, en lui octroyant des compétences nouvelles tout en continuant à promouvoir les métiers du journalisme et à améliorer la condition du journaliste.

Conscients de l'importance du rôle de l'Administration dans la consécration de la bonne gouvernance, nous nous emploierons à y renforcer les attributs de la transparence, et à promouvoir davantage ses relations avec le citoyen, à travers le parachèvement du programme de l'administration électronique, et le renforcement du taux des prestations à distance, de manière à en réduire les coûts et à en accroître l'efficacité.

Quant aux droits de l'homme, nous leur avons accordé, dès le début du Changement, une place prépondérante dans notre projet civilisationnel. Nous avons oeuvré à les protéger, à en propager la culture et à inclure leurs principes et leurs valeurs dans le texte de la Constitution.

Nous nous sommes, également, préoccupés en permanence de promouvoir les législations, les institutions et les structures qui s'y rapportent, et de soutenir la société civile qui s'active dans leurs domaines, tant nous avons la conviction que les droits de l'Homme ne peuvent être perçus que dans le cadre d'une vision globale et équilibrée.

Nous continuerons à faire progresser, au cours de la période à venir, le système de protection des droits de l'Homme. Nous nous proposons, en effet, de créer un régime pénal spécifique pour les jeunes âgés de 18 à 21 ans, d'uniformiser l'âge de la majorité civile, et de créer des instruments juridiques appropriés pour protéger l'enfant et prendre en compte sa situation particulière, au cours de l'enquête, de l'instruction et du procès.

En outre, nous introduirons certains amendements législatifs en vue de faciliter aux Tunisiens résidant à l'étranger le recours devant les tribunaux tunisiens, en plus de la création d'une nouvelle institution, celle du "Conciliateur familial", appelé à intervenir dans les litiges relatifs au statut personnel.

Citoyennes,
Citoyens,

La société tunisienne a connu, au cours des deux décennies écoulées, des mutations majeures, du fait de l'évolution qui distingue sa structure politique, économique et sociale, depuis le Changement. Nous avons oeuvré constamment à consolider les facteurs de l'équilibre, de la cohésion et de l'interaction des diverses catégories et régions, et à assurer la protection sociale à l'individu et à la famille, afin que chacun puisse assumer pleinement son rôle au sein de la société et accomplir ses devoirs de citoyen.

Au cours des cinq prochaines années, nous nous emploierons à nous rapprocher de la couverture sociale universelle en portant son taux à 98% en l'an 2004, tout en la généralisant, afin qu'aucune profession ne reste hors du régime de sécurité sociale.

En outre, nous mobiliserons des incitations et des programmes à l'effet d'atteindre le taux de 90% de ménages tunisiens propriétaires d'un logement, contre 80%, à l'heure actuelle.

Nous concentrerons notre attention sur l'aide aux catégories les moins nanties, afin de continuer à réduire le taux de pauvreté, et sur le renforcement de l'encadrement social, en vue

d'atteindre le pourcentage d'un expert sociologue pour six mille habitants, tout en continuant à développer les programmes de prévention des handicaps et d'assistance aux catégories sociales vulnérables, pour faciliter leur insertion dans la vie active.

Nous comptons sur la persévérance de tous, dans les divers domaines, et sur les structures concernées pour hisser l'indicateur de développement humain au niveau des pays ayant un indicateur de développement humain élevé.

Nous oeuvrerons à améliorer le revenu moyen par habitant, en l'augmentant de 40%, de telle sorte qu'il atteigne sept mille dinars, en 2014.

En outre, nous continuerons de pratiquer la politique de dialogue social que nous avons adoptée depuis le début du Changement, et veillerons à majorer les salaires de manière continue, dans le cadre du respect des exigences de la compétitivité de notre économie, et dans le contexte de la coopération et du consensus avec tous les partenaires sociaux, en tablant sur leur conscience des réalités nationales et internationales et de l'impératif de la sauvegarde des intérêts supérieurs de notre pays.

Nous consoliderons ces orientations en renforçant la protection du consommateur, à travers l'octroi de prérogatives plus larges au Conseil de la concurrence, l'attribution d'un rôle plus important à l'Institut National de la Consommation, la mise en place d'un programme plus efficace du consommateur, dans le domaine des services, et l'établissement d'un système moderne et cohérent d'alerte précoce, concernant les produits alimentaires.

Dès lors que nous voyons en la famille, avec ses diverses composantes, le facteur essentiel de la stabilité et de l'équilibre de la société, nous ordonnerons d'entreprendre une étude prospective des mutations sociales en vue de mieux connaître les contours et les principales caractéristiques de la famille de demain, et cela dans le but d'assurer une interaction judicieuse avec les mutations attendues, de manière à sauvegarder l'intégrité de notre tissu social et à préserver la cohésion de la famille tunisienne et les attributs de notre identité civilisationnelle.

Etant donné que nous considérons que la santé est un droit fondamental et un facteur agissant de la qualité de la vie, nous oeuvrerons à mettre en place un système sanitaire évolué et à améliorer la qualité des prestations sanitaires et le rendement des institutions hospitalières et de santé, à développer les instruments de veille sanitaire et à mettre en place les capacités et moyens permettant de faire face aux risques afférents aux maladies nouvelles et aux pandémies récurrentes. Nous nous emploierons à réaliser un taux de rentabilité économique plus élevé du secteur de la santé.

Les Tunisiens établis à l'étranger bénéficient, comme à l'accoutumée, d'une place privilégiée dans notre programme électoral. Nous oeuvrerons à renforcer les canaux de communication avec eux et à moderniser le système adopté pour la gestion de leurs affaires, en tenant compte des mutations démographiques et culturelles intervenues dans la composition de notre colonie à l'étranger.

C'est dans cette optique que nous établirons un programme en vue de créer, sous la dénomination de "Maison de Tunisie" un réseau de centres culturels couvrant les capitales étrangères les plus importantes, et destinés à faire connaître l'image radieuse de notre pays, son patrimoine et les chefs-d'oeuvre de ses filles et de ses fils, l'objectif étant de faire de ces centres autant de traits d'union intellectuels et artistiques avec nos concitoyens dans leurs pays de résidence, de même qu'avec les amis de la Tunisie et les créateurs et compétences installées à l'étranger.

Citoyennes,
Citoyens,

L'emploi restera le défi le plus urgent de l'étape à venir et continuera de bénéficier de la priorité absolue dans nos préoccupations. Nous lui avons accordé une place importante dans notre programme, en lui consacrant pas moins de vingt décisions, outre les mesures indirectes destinées à faciliter les créations d'emplois et le lancement d'entreprises, à encourager les investissements et l'initiative et à moderniser la politique de formation et d'insertion professionnelles.

Au cours du prochain quinquennat, notre devise sera la suivante : aucune famille tunisienne sans travail ou sans source de revenus pour, au moins, l'un de ses membres, au terme de l'année 2014.

Nous oeuvrerons à couvrir la demande additionnelle d'emplois, pour les cinq années à venir, en créant 425 mille emplois, de manière à réduire d'un point et demi le taux de chômage, au terme de cette période. Nous multiplierons les programmes de formation et d'insertion professionnelles, afin qu'il n'y ait aucune attente d'une durée supérieure à deux ans, pour obtenir un emploi, un stage ou une formation qualifiante à la fin des études, au terme de l'année 2014.

Les secteurs du service civil, de l'économie solidaire et des métiers de proximité, qu'ils soient connus ou innovants, auront un rôle agissant dans la réalisation de ces objectifs.

Nous mettrons en place un nouveau cadre juridique qui instituera une nouvelle catégorie de promoteurs de petits projets, sous l'appellation de "promoteur individuel", caractérisé par un régime simplifié et libéral en matière fiscale et des cotisations à la sécurité sociale. Nous conforterons ce cadre en relevant de 50% le plafond des crédits accordés par la Banque Tunisienne de Solidarité et en augmentant le plafond des microcrédits octroyés par les associations de développement.

Nous comptons sur la conjonction des efforts de tous pour concrétiser ces mesures et initiatives, afin d'atteindre nos objectifs et d'ouvrir plus larges les portes de l'espoir devant toutes les catégories de jeunes qui cherchent à entrer dans la vie active, dans les divers domaines et spécialités, et de tous les niveaux d'enseignement et de formation.

Nul doute que des objectifs aussi ambitieux commandent une mutation qualitative majeure de notre approche du développement et de l'investissement, pour relever le défi de la construction de l'économie nouvelle, et habiliter notre pays à accéder à brefs délais au rang de pays développé.

C'est pourquoi nous nous proposons d'entreprendre une révision radicale de notre approche en matière d'incitations à l'investissement et à la création d'entreprises, en vue d'instaurer la complémentarité et l'interdépendance entre trois éléments essentiels, à savoir, en premier lieu, le renforcement de nos orientations actuelles en matière d'incitation à l'investissement dans les zones de développement de l'intérieur, en deuxième lieu, l'incitation à l'investissement dans les secteurs prometteurs, à fort contenu en savoir et en technologie, et "amis de l'environnement", et ce, indépendamment de la région où cet investissement est réalisé, et en troisième lieu, l'orientation des entreprises vers les investissements dans le savoir et dans les nouvelles technologies, en vue d'améliorer leur système de production et de services, pour renforcer leur rentabilité et leur compétitivité, tout en encourageant à la combinaison de ces trois éléments.

C'est ce qui permettra de concentrer davantage les efforts sur l'amélioration du niveau de productivité, afin que celle-ci contribue, dans la proportion d'au moins 50%, à la croissance du Produit Intérieur Brut, comme nous l'avons spécifié dans notre Programme.

Nous continuerons de promouvoir le climat des affaires et de simplifier les procédures du commerce extérieur, de manière à pouvoir opter pour une structuration sectorielle et géographique de l'exportation qui soit plus équilibrée et plus efficiente.

Nous renforcerons notre option en faveur du parachèvement de la libéralisation totale du commerce extérieur, à travers la réalisation d'une plus grande conformité avec les tarifications internationales, tant au niveau des taux que du nombre, tout en continuant à libéraliser l'investissement extérieur dans de nombreux secteurs.

Nous nous proposons de consacrer à l'artisanat et aux métiers artistiques, un vaste complexe commercial moderne, ouvert à l'innovation et à la créativité, et dédié à la valorisation de la richesse culturelle nationale, et cela à travers la création d'une "Cité de l'Artisanat et des Métiers d'art", outre la généralisation des "Villages des Métiers de l'artisanat", dans tous les Gouvernorats de la République, et la création d'un espace spécifique pour tout produit d'artisanat spécifique à une zone ou une région.

Citoyennes,
Citoyens,

L'un des attributs de l'édification de l'économie nouvelle est qu'elle soit à haut contenu technologique, innovante, économe en énergie et amie de l'environnement. Nous voulons que, dans ce domaine, nos entreprises économiques soient aptes à l'innovation, ouvertes à la créativité, adoptant des modes de production propre qui contribuent à la préservation de l'écosystème, respectent les normes écologiques, soient économes en énergies et utilisent les énergies nouvelles et renouvelables.

C'est pourquoi nous oeuvrerons à nous rapprocher du taux de 1/3 des crédits de la recherche scientifiques alloués aux domaines de l'innovation et du développement technologiques.

Au cours de la période à venir, nous inciterons nos grandes entreprises à consacrer 1% de leur chiffre d'affaires, au financement de la recherche et du développement, et à déployer un surcroît d'efforts pour que nous ayons, au minimum, 700 entreprises supplémentaires, titulaires de certificats de conformité aux normes internationales, à l'horizon de l'année 2014.

Nous renforcerons, en outre, les mécanismes d'accompagnement, pour les nouveaux promoteurs, dans les pépinières d'entreprises et les centres d'affaires, en instituant un nouveau corps de métier, dénommé :

"accompagnateurs des promoteurs de projets" (coaching). Compte tenu de la place stratégique que le secteur de l'énergie occupe dans nos plans de développement, nous nous préoccupons de réaliser notre sécurité énergétique et l'exploitation rationnelle de nos ressources nationales et, en premier lieu, celle du gaz naturel, en portant à 800 mille à l'horizon 2014, contre 530 mille, à l'heure actuelle, le nombre des abonnés, en installant 1.400 kilomètres supplémentaires de conduites de gaz naturel, et en raccordant, au réseau du gaz naturel, 75 nouvelles villes, d'ici la fin de l'année 2014.

Nous continuerons d'œuvrer à la rationalisation de la consommation d'énergie et au développement des énergies nouvelles et renouvelables, considérées comme un choix stratégique pour les deux décennies à venir, ainsi qu'à la multiplication par cinq de leur part dans la consommation totale d'énergie, avant la fin de l'année 2014.

Citoyennes,
Citoyens,

Nous oeuvrons à faire de notre pays un pôle de services bancaires et une place financière

régionale. C'est pourquoi nous nous emploierons à atteindre un niveau plus élevé dans la qualité des services bancaires, à développer et à diversifier les activités bancaires, et à améliorer les services bancaires à distance (telebanking).

Nous encouragerons, en outre, la polarisation d'institutions bancaires de notoriété internationale, à travers la promotion de l'activité bancaire non résidente (offshore). Dans le même temps, nous inciterons les banques tunisiennes à une plus grande présence sur les places extérieures et à créer des pôles bancaires agissants, sur le marché national.

Notre voeu est que la contribution des services bancaires au Produit Intérieur Brut, atteigne 5% à la fin de l'année 2014.

Notre pays ayant parcouru des étapes importantes sur la voie de la libéralisation du Dinar, en même temps que l'économie nationale acquérait des aptitudes accrues à interagir avec la conjoncture extérieure. Nous oeuvrerons à la réalisation de la convertibilité totale du Dinar, avant la fin de l'année 2014, et à la révision du Code de change pour accompagner cette évolution.

Dans le domaine de la politique financière et fiscale, nous poursuivrons, au cours de la période à venir, la réduction des taxes douanières et la réduction du nombre de taux en vigueur.

Dans cette optique, il sera procédé à la révision du système fiscal, à la lumière des évolutions survenues dans le monde, et cela dans les pays partenaires et concurrents, en réduisant la pression fiscale sur l'entreprise, au titre de l'impôt sur les bénéficiaires ou de certains éléments du coût de production, tout en adoptant des mesures parallèles au niveau du système fiscal, pour préserver les équilibres financiers de l'Etat. Il sera, également, procédé au réexamen des modalités de restitution du trop perçu de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) afin de les simplifier et d'accélérer la cadence de traitement des dossiers.

Nous instituerons un régime fiscal spécifique pour les petites et moyennes entreprises, fondé sur la révision du régime forfaitaire et la généralisation de l'abattement fiscal de 20% de l'assiette de l'impôt au profit des petites entreprises qui adhèrent aux centres de gestion intégrés, et cela pour une période de cinq ans, à compter de leur date d'adhésion, tout en accordant aux petites et moyennes entreprises, un abattement d'une part de l'assiette imposable, pour leurs trois premières années d'activité, suivant un taux qui passera graduellement de 75% à 50% puis à 25%.

Nous oeuvrerons, en outre, à alléger la pression fiscale sur les catégories sociales à revenu limité, et ce, en relevant le plafond des revenus exonérés d'impôt, en augmentant le montant de la déduction au titre des enfants porteurs de handicap et des frais d'études dans l'enseignement supérieur, et en déduisant du revenu imposable les intérêts dus au titre des crédits au logement social.

Avant la fin de l'année 2014, nous offrirons, à toutes les personnes physiques, la possibilité d'effectuer à distance leur déclaration fiscale, et ce, outre la création de la fonction de "Médiateur fiscal" qui aidera à la solution des problèmes posés au sujet de la déclaration fiscale, avant d'engager la procédure judiciaire.

Dans le but d'aménager les conditions les meilleures pour favoriser la dynamique économique prônée dans nos programmes, en vue de relever les défis, nous oeuvrerons à développer une infrastructure moderne de communication, conforme aux normes internationales, en réalisant deux études stratégiques sur le long terme, la première portera sur l'élaboration d'une carte nationale de l'infrastructure et des grands équipements collectifs, tandis que la seconde portera sur la conception d'un réseau bien étudié d'autoroutes et de voies rapides concernant

toutes les régions et dont la réalisation s'étalera jusqu'en 2030.

La prochaine décennie sera axée sur l'objectif d'un total de 1.500 kilomètres d'autoroutes, qui établiront la liaison complète entre les diverses régions du pays, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest.

Dans le domaine de l'infrastructure de communication, nous nous emploierons à atteindre le chiffre d'un million d'abonnés nouveaux au réseau Internet à haut débit, à offrir une opportunité numérique à tous les ménages tunisiens et à mettre en place la télévision numérique terrestre, avant la fin de l'année 2014.

Les transports étant le nerf de l'activité économique, en même temps qu'un important facteur de développement, nous nous attacherons à relever le taux de croissance de ce secteur et à accroître sa contribution au Produit Intérieur Brut.

Dans le cadre du parachèvement de la modernisation des équipements de transport aérien, du renforcement de la compétitivité de ce secteur et de la dynamisation accrue de son rôle de soutien à des secteurs essentiels, tels que le tourisme et l'exportation.

Nous nous emploierons à réaliser la libéralisation totale des airs, dans deux ans. Nous oeuvrerons, également, à multiplier par deux, d'ici fin 2014, la part de notre flotte nationale de transport maritime dans le transport des échanges commerciaux avec l'extérieur, et à donner au transport ferroviaire une place plus importante dans l'activité économique nationale.

Citoyennes,
Citoyens,

Pour pouvoir relever les défis de l'avenir, il est devenu impératif d'inclure le secteur de l'agriculture et les changements climatiques, dans une approche stratégique qui tienne compte des objectifs vitaux de nos programmes de développement et mette à profit, de manière judicieuse, toutes les potentialités naturelles de notre pays.

C'est à cette fin que nous entreprendrons des études prospectives relatives au secteur de l'eau, jusqu'à l'horizon 2050, et qui seront réalisées avant la fin de l'année 2014. Nous mettrons, également, au point un plan qui nous permettra d'atteindre un taux de mobilisation des ressources en eau de 95%, au début de la deuxième moitié de la prochaine décennie.

Nous nous emploierons à faire en sorte que le prochain quinquennat soit le quinquennat de la complémentarité entre la recherche scientifique et la production agricole, pour servir nos objectifs stratégiques, et, en premier lieu, l'autosuffisance en blé dur, vers la fin dudit quinquennat.

Compte tenu de la place privilégiée que nous avons accordée dans nos choix, à la protection de l'environnement, en accomplissant maints acquis et réalisations dans ce domaine, nous élaborerons, au cours de la période à venir, une approche moderniste de nos politiques en matière d'environnement et de protection de nos richesses naturelles, en prenant en considération l'évolution de la prise de conscience dans le monde et dans notre pays, face à l'importance déterminante de ce secteur pour l'humanité tout entière, tout autant que pour le devenir de la vie sur Terre.

Cette approche se fonde sur la réalisation de la sécurité écologique au service du développement durable et de la qualité de la vie, à travers l'établissement d'une carte nouvelle et évoluée pour l'environnement et le développement durable, fondée sur le concept de "district environnemental" regroupant des régions ayant des spécificités similaires et requérant les mêmes interventions, et cela outre la création d'un observatoire pour chaque district

environnemental, l'élaboration d'un plan et de programmes particuliers les concernant, et l'adoption des systèmes de la géographie numérique pour calculer les indicateurs de "durabilité".

Comme je l'ai déjà dit précédemment, nous nous préoccupons d'atteindre, à l'horizon 2014, le nombre de 500 entreprises économiques tunisiennes amies de l'environnement et titulaires du certificat de conformité aux normes internationales de l'environnement.

Nous renforcerons ces programmes en instituant le diagnostic environnemental obligatoire pour les entreprises industrielles les plus polluantes et en développant la législation en vigueur, par la promulgation d'un "Code de l'environnement", qui sera en phase avec tout ce qui a été réalisé dans ce domaine, depuis que nous avons promulgué, en 1989, la première loi-cadre sur la protection de l'environnement en Tunisie.

Ce sont là des efforts qui seront parachevés par l'action que nous mènerons en vue de réaliser une plus grande efficacité dans la lutte contre l'érosion et la désertification, d'entamer l'application du programme national de protection du littoral contre l'érosion marine et de renforcer les potentialités nationales de lutte contre les calamités naturelles et d'atténuation de leurs effets.

Le développement régional occupe, quant à lui, une place centrale dans notre programme pour le prochain quinquennat. Nous oeuvrerons, en effet, à rationaliser l'intégration des diverses régions du pays et à renforcer leur complémentarité, à travers une infrastructure de base évoluée et des jonctions reliant l'Est et l'Ouest, le Centre, le Nord et le Sud du pays, ce qui permettra à la Tunisie de devenir un espace de développement homogène et équilibré, nanti partout des mêmes avantages.

Nous élargirons les compétences des régions et consoliderons leur rôle dans l'identification, la préparation, la réalisation et la maintenance des projets à caractère régional.

Ceci outre la consolidation des ressources financières propres des conseils régionaux et la mise en place d'un système régional de financement, le renforcement des administrations et services régionaux en cadres de haut niveau, et la multiplication des études stratégiques relatives aux ressources non explorées dans les régions et aux voies et moyens de les mettre en valeur.

Etant attachés à la mobilisation du maximum possible de moyens propres permettant aux régions d'évoluer et de s'épanouir, nous mettrons en place un système de commercialisation pour chaque région, créerons le label région pour ses produits et oeuvrerons à s'y intégrer le tourisme culturel et écologique.

Nous élaborerons, en outre, une nouvelle génération de programmes de développement urbain intégré au profit des cités périurbaines, ainsi qu'un plan additionnel pour le développement des zones frontalières, et un autre pour le développement des zones limitrophes du Sahara. Nous veillerons, également, à parachever l'exécution des programmes de développement intégré au profit de 90 délégations prioritaires, totalisant une population de deux millions 700 mille habitants.

Citoyennes,

Citoyens,

Notre système éducatif, toutes composantes confondues, est l'un des instruments déterminants sur lesquels nous comptons pour relever les défis de l'avenir et en gagner les enjeux. Nous l'avons sans cesse entouré de notre sollicitude en vue d'assurer sa réforme, son entretien et sa modernisation.

La formation étant d'un appoint essentiel à l'emploi et un facteur décisif du relèvement du niveau d'efficacité et de rentabilité du travail, nous entreprendrons un programme de mise à niveau globale, de ce secteur, au profit des demandeurs d'emploi, des entreprises économiques, et des régions et de leurs besoins de développement et d'investissement.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, nous concentrerons nos efforts, au cours de la prochaine étape, sur la consécration de la notion de qualité dans tous les cycles et sections, et la promotion de notre système universitaire, pour le hisser au niveau des normes mondiales les meilleures.

La recherche scientifique étant un support idoine pour l'édification de la société de l'intelligence, du savoir et de l'économie nouvelle, nous augmenterons une nouvelle fois la part de la recherche scientifique et technologique dans le PIB, pour la porter de 1,25% actuellement à 1,5% en 2014. Trois pôles régionaux de recherche scientifique et d'innovation technologique, répartis entre le Nord, le Centre et le Sud du pays, seront créés. De plus, nous orienterons les efforts en direction de la valorisation des résultats de la recherche scientifique, au plan de l'innovation et du développement de la production.

Dans le domaine de la culture que nous avons consacrée en tant qu'appui du Changement, nous oeuvrerons à faire de la Tunisie, un phare culturel durablement lumineux et augmenterons les crédits inscrits au budget de la culture et de la sauvegarde du patrimoine, pour les porter à 1,5% du budget de l'Etat, en 2014, contre 1,25% en 2009, en réservant la moitié du montant additionnel au développement culturel et à la stimulation de la création et de la production culturelle dans les régions.

En outre, nous nous proposons de marquer la période à venir, en organisant un quinquennat de la culture (2009-2014), à travers l'élaboration d'un programme annuel pour chaque domaine artistique, c'est-à-dire, une année du théâtre, une année de la musique, une année du cinéma, une année du livre et une année de la peinture, qui donneront un nouveau souffle à l'activité, à la production, à l'écoulement et à la distinction.

Nous élaborerons un programme exhaustif de promotion de la production de documentaires et notamment de la production audiovisuelle, en vue de conserver les richesses historiques dont regorge notre pays, les nombreux et divers monuments archéologiques, les penseurs illustres qui ont laissé leur empreinte dans la civilisation humaine, et les sites naturels splendides et exceptionnels qui font la richesse du patrimoine de notre pays.

Nul doute que notre insertion dans le courant de la modernité va de pair avec notre attachement aux attributs de notre identité nationale et à nos spécificités civilisationnelles, et en tout premier lieu, à notre auguste religion, l'Islam dont nous édifions et protégeons les sanctuaires, dans toutes les régions du pays, tout en veillant constamment à faire en sorte que la Tunisie soit durablement un pôle islamique rayonnant, prêchant l'esprit d'ouverture, de juste-milieu et de modération qui a toujours été, au fil des époques, l'apanage des écoles réputées de jurisprudence islamique de Kairouan et de la Zitouna.

Nous continuerons de soutenir l'effort d'interprétation jurisprudentielle (l'Ijtihad), d'organiser des colloques et de prendre part à toutes les rencontres qui servent l'image lumineuse de l'Islam dans le monde et consacrent ses préceptes sublimes, son esprit de modération et ses valeurs éternelles.

Citoyennes,

Citoyens,

La Tunisie restera, comme elle l'a toujours été, attachée au soutien des causes de justice et de

paix dans notre région et ailleurs dans le monde et, en premier lieu, de la cause palestinienne qui est, pour nous, la première de toutes et pour laquelle nous appuyons tous les efforts qui visent à instaurer une paix juste et globale dans la région.

Nous veillerons, également, à consolider les fondements de la coopération et du partenariat dans les divers espaces de notre appartenance régionale, et notamment l'Union du Maghreb Arabe qui représente, pour nous, un choix déterminant pour l'avenir de nos peuples, outre le renforcement de l'action arabe commune et la rationalisation des espaces de concertation et de coordination, dans le cadre de l'organisation de la conférence islamique.

Nous continuerons, en outre, à apporter notre soutien à la progression de l'Union Africaine qui a accompli jusqu'ici des pas encourageants. Nous irons, également, de l'avant dans le développement de notre partenariat avec l'Union Européenne et dans la participation aux efforts tendant à mettre à profit l'intégration et la complémentarité au sein de l'espace méditerranéen.

Nous porterons aussi nos efforts sur la dynamisation de nos relations d'amitié avec les pays des continents américain et asiatique, à travers l'accélération du rythme des échanges commerciaux et l'approfondissement de la coopération dans les domaines de l'investissement et des technologies modernes.

Dans le même temps, nous apportons notre appui à toutes les démarches internationales visant à faire évoluer le système onusien et à renforcer l'efficacité de ses interventions, en vue d'une consécration équitable et équilibrée de la légalité internationale et de l'instauration durable et généralisée de la paix et de la sécurité dans le monde.

Citoyennes,
Citoyens,

Nous abordons une étape cruciale de l'histoire de la Tunisie moderne.

Nous l'abordons en toute confiance et optimisme, en étant fiers de nos acquis et de nos réalisations, et en comptant sur notre peuple, sur toutes ses catégories et sur toutes les régions.

Tout en réitérant mes remerciements à tous ceux qui nous ont soutenu, je suis persuadé que l'esprit de persévérance dans le travail et le labeur qui nous anime tous, ainsi que l'enthousiasme sans faille dans l'attachement à la Tunisie et la fidélité à sa seule bannière, seront, pour nous, le meilleur stimulant pour l'édification d'un avenir meilleur pour notre peuple et pour nos générations à venir.

C'est au service de la Tunisie que nous renouvelons notre engagement et que nous avançons sur la voie du labeur et du sacrifice.

C'est au service de l'ensemble des Tunisiennes et des Tunisiens que nous avons élaboré ce programme, et c'est avec eux tous que nous sommes confiants en la réussite et optimistes quant à l'avenir.

Soyons tous fidèles à nos engagements, pour relever les défis et concrétiser les aspirations. Puisse Dieu nous accorder la réussite."

[Fermer cette fenêtre](#)